



Demande de reduction de mon temps de travail

Par **titoune**, le **08/08/2011** à **20:28**

Bonjour,

j'ai demandé la réduction de mon temps de travail. Je souhaitais avoir mon mercredi. Une collègue ayant eu son vendredi. J'ai suppose qu'il n'y aurait pas de problème or mon chef m'a bien compris qu'il n'était pas d'accord mais il a soumis mon courrier à la DRH. J'ai donc trois questions à poser.

Premièrement peut-on me refuser mon temps partiel sachant qu'il a été accordé à mon collègue ? Deuxièmement, si refus il y a, la direction doit-elle s'en justifier ? Troisièmement, puis-je contester cette décision ?

Par **pat76**, le **09/08/2011** à **15:36**

Bonjour

Vous avez donné un motif justifiant votre demande de travail à temps partiel ?

Votre collègue l'a obtenu mais peut-être avait-elle un motif très précis à évoquer afin de l'avoir.

Votre employeur peut très bien refuser votre demande en vous rappelant que vous avez signé un contrat de travail à temps complet et vous spécifier qu'il a pris une mesure exceptionnelle en faveur de votre collègue.

L'employeur pourra motiver son refus en vous indiquant que votre présence est nécessaire.

Vous pourrez toujours contester sa décision, et d'après vous quelle sera la réponse de l'employeur?...

Par **titoune**, le **09/08/2011** à **17:58**

Bonsoir,

Vous avez raison la décision sera sans doute le même.

Merci

Par **titoune**, le **09/08/2011** à **18:01**

Bonsoir,

J'ai oublié de préciser que ma motivation était sans doute trop personnel. Mon travail étant éloignée de mon domicile. Je voulais mon mercredi pour passer plus de temps avec mon fils.

Par **pat76**, le **09/08/2011** à **19:10**

Bonjour

C'est une raison compréhensible, mais tout peut dépendre de l'âge de votre fils.

Peut être a-t-il des activités le mercredi?

Ou vous pourriez avoir un problème pour le faire garder?